

PROGRAMME

ARI – UTILISATION APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

Objectif :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation de l'ARI dans un atmosphère irrespirable.
- Être capable de s'équiper et d'utiliser un appareil isolant à circuit ouvert en sécurité.
- Connaître les contraintes physiologiques et le fonctionnement du matériel.

Pré requis :

- Apte médicalement au port de l'appareil respiratoire isolant et être âgé de plus de 18 ans
- Aucun niveau de connaissances n'est requis pour suivre cette formation.
- Maîtrise la langue française.

Public Concerné :

- Toute personne devant utiliser le port de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert à son poste de travail.
- Personnel intervenant en atmosphère irrespirable.

Durée :

4 heures

Effectif maximum par formation :

6 personnes

Lieu de formation :

En Intra

Contenu de la formation :

THEORIE :

- Présentation de l'appareil respiratoire isolant
 - Cadre réglementaire à l'utilisation de l'ARI
 - Les atmosphères non respirables
 - Air respirable
- Famille appareil de protection respiratoire
 - Choix de la famille d'appareils de protection respiratoire
 - Les appareils filtrants
 - Les appareils isolants

PROGRAMME

- Les contraintes physiologiques
 - Perturbation sensorielle
 - Augmentation du travail du porteur
- Matériel
 - ARI circuit ouvert et circuit fermé
 - Description et fonctionnement
 - Calcul de l'autonomie

PRATIQUE : exercice au port et utilisation de l'ARI

- Mise en œuvre et Utilisation de l'ARI
 - Règle de sécurité avant intervention (RAPACE)
 - Règle après intervention
- Méthodes pédagogiques et techniques :
 - Exposés (Powerpoint), études de cas et exercices pratiques.
 - Salle de réunion, PC et vidéoprojecteur, tableau
 - Salle de formation composé d'ateliers pour les manipulations et mises en condition
- Moyens Humains :
 - un formateur ayant plus 5 ans d'expériences
- Moyens Technique : ARI
 - Masque facial, soupape, bouteille 15l, ceinture, flexible, détenteur
- Méthode d'évaluation :
 - Évaluation des connaissances théorique par QCM en entrée et sortie de formation.
 - Évaluation de la pratique.

Périodicité : nous préconisons un recyclage tous les 3 ans.